

FORMATION INITIALE

BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR / INITIATEUR

2017-2018

SESSION EXPERIMENTALE 52

Dans le cadre de la formation continue des animateurs, la ligue organise une formation destinée aux licenciés désirant acquérir le brevet fédéral d'animateur de clubs, **premier degré de formation bénévole**. Le programme sera basé sur le contenu et la mise en place des séances d'entraînements et la mise à jour des connaissances.

- Dates :**
- **Séances 2017 : 18/10, 15/11, 13/12, les soirs de 18h30 à 21h**
 - **Séances 2018 : 14/02, 28/03, 18/04, 16/05, 13/06 de 18h30 à 21h**
- Matériel :** Vous êtes priés de venir avec l'ensemble de votre matériel de tir ainsi que vos munitions.
- Objectif** Former les stagiaires aux savoir et connaissance de l'animateur : pédagogie, technicité, réglementation et adaptation aux différentes disciplines.
Exposé du programme cibles couleurs et labellisation des animateurs présents.
- Intervenants** Ce stage est organisé par la ligue de Champagne Ardenne, il sera encadré par l'Equipe Technique Régionale.
- Organisation :**
- **La ligue fournira le Guide Pédagogique Animateur, le guide Cibles Couleurs, un partage de fichier Dropbox avec des documents pédagogiques,**
 - **Les frais de regroupement sont à la charge des stagiaires.**

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Prérequis

- être licencié à la FFTir depuis un an minimum (2e saison sportive),
- être titulaire d'un « Carnet de tir » (atteste de la capacité d'utiliser une arme de 1re ou de 4e catégorie dont le stagiaire fera usage au cours de la formation),
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif de moins de trois mois (la présentation de la licence validée par un médecin suffit),
- avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue régionale d'appartenance), renvoyé dans les délais, à l'attention du **Responsable Formation de Ligue (RFL) accompagné d'un chèque de 60€**,
- présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur.
- avoir l'avis motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

Nota : l'avis motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement.

Ligue Champagne de Tir

Brevet Fédéral ANIMATEUR / INITIATEUR

DOSSIER D'INSCRIPTION

2017/2018

Session expérimentale Haute-Marne

NOM :

PRENOM :

Animateur/Initiateur

(rayer mention inutile)

PHOTO DU
CANDIDAT A
AGRAFER

(obligatoire)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Domicile : Portable :

Tél. Bureau :

Indiquez une adresse Email ou Fax pour l'envoi de documents de formation

Fax : Email :

Date de naissance : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | Catégorie d'âge : S1, S2, S3, D1, D2, JF, JG

(entourer la catégorie réelle ou de surclassement)

Date d'obtention du BF Animateur :

N° de licence : | ... | | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | N° de club : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

Nom du Club :

Nom des initiateurs ou entraîneurs du club diplômés pouvant vous conseiller :

Initiateur : EF1 : BE1 :

Option : Pistolet Carabine Plateau

Spécialité dans l'option :

DOSSIER A RENVOYER A LA LIGUE AVANT LE 18 SEPTEMBRE 2017

MOTIVATION DU CANDIDAT	AVIS MOTIVE DU PRESIDENT DE CLUB
<p><u>DATE, NOM et SIGNATURE :</u></p>	<p><u>DATE, NOM, SIGNATURE et CACHET DU CLUB :</u></p>

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

- La présente demande d'inscription.
- Deux photos d'identité (àagrafer au présent dossier d'inscription)
- Un chèque de 60 € à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir pour frais de formation.
- Je possède du matériel personnel 10m 25m 50m
- Mon club peut me prêter du matériel 10m 25m 50m

<p><i>DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT</i></p>
